



ffgolf[®]
Ligue Provence-
Alpes-Côte-d'Azur

Vademecum Sportif
Ligue de Golf Provence
Alpes Côte d'Azur

Saison 2025



SOMMAIRE

Organigramme de la Ligue PACA	p. 4
CALENDRIERS 2025	
Calendrier Ligue PACA	p. 7
Calendrier Jeunes	p. 8
Calendrier Seniors	p. 9
REGLEMENTS GENERAUX	
Nouveautés et Modifications 2025	p. 11
Cahier des Charges des Epreuves de Ligue PACA	p. 14
Conditions de Participation aux Epreuves par Equipes	p. 15
Conditions de Participation aux Epreuves Individuelles	p. 16
Cahier des Charges des Epreuves de Club (Procédure CPI)	p. 17
CHAMPIONNATS DE LIGUE	
Inter-Comités U9	p. 19
Ryder Kids U11	p. 20
Finale Challenge Ecole de Golf U16	p. 21
Championnat de Ligue par Equipes U16 Filles	p. 22
Championnat de Ligue par Equipes U16 Garçons	p. 23
Mini-Tour U10 PACA	p.24
Trophée du Jeune Golfeur U10 Filles et Garçons - Finale	p. 25
Qualification Régionale Jeunes	p. 26
Grand Prix Jeunes PACA	p. 27
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Dames	p. 28
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Dames	p. 29
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Dames	p. 30
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Mid-Amateurs Dames	p. 31
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Dames	p. 32
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors Dames	p. 33
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Seniors Dames	p. 34
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Dames	p. 35
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors 2 Dames	p. 36
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors 2 Dames	p. 37
Grand Prix Dames de la Ligue PACA	p. 38
Qualification Régionale Messieurs, Mid-Amateurs et Seniors Messieurs (Promo IR)	p. 39
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Messieurs	p. 40
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Messieurs	p. 41
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Messieurs	p. 42
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Mid-Amateurs Messieurs	p. 43
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Mid-Amateurs Messieurs	p. 44
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Messieurs	p. 45
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors Messieurs	p. 46
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Seniors Messieurs	p. 47
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Messieurs	p. 48
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors 2 Messieurs	p. 49
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors 2 Messieurs	p. 50
Grand Prix Messieurs de la Ligue PACA	p. 51
Classic Mid-Amateurs PACA	p. 52
Trophée Seniors de la Ligue PACA	p. 53

SENIORS TOUR PACA

Seniors Tour PACA - Qualification p. 54
Seniors Tour PACA - Finale p. 55

CHAMPIONNATS INTER-REGIONS SUD-EST

Championnat de France par Equipes U16 Garçons Promotion p. 57
Championnat de France par Equipes Dames Promotion p. 58
Championnat de France par Equipes Messieurs Promotion p. 59
Championnat de France par Equipes Mid-Amateurs Messieurs Promotion p. 60
Championnat de France par Equipes Seniors Messieurs Promotion p. 61

EQUIPES

Composition Divisions de Ligue p. 63
Equipes de la Ligue en Divisions Nationales p. 65

GOLF ENTREPRISE

Finale Pitch & Putt PACA p. 68
Finales PACA p. 69
Coupe de PACA p. 70
Coupe de la Ligue PACA p. 71
Championnat de Ligue Individuel PACA p. 72

LIGUE REGIONALE DE GOLF
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
COMITE DIRECTEUR 2025 - 2028

BUREAU DIRECTEUR

PRESIDENT

Christian GENET

PRESIDENT D'HONNEUR

Jean-Yves ORTEGA

VICE-PRESIDENT

Charles HOUTART

SECRETAIRE GENERAL

Jérôme LAUREDI

TRESORIER

Fabrice CASTRUCCIO

PRESIDENT COMMISSION SPORTIVE

Jean-Marie CASELLA

COMMISSION ARBITRAGE - FORMATION - ETALONNAGE

Philippe BOROUKHOFF

RELATIONS INSTITUTIONNELLES - PARTENARIATS

Henri TESSORE

DIRECTRICE LIGUE

Aurélie ULIVIERI

CONSEILLER TECHNIQUE NATIONAL

Grégory JIMENEZ

COMMISSION SPORTIVE

PRESIDENT

Jean-Marie CASELLA

GESTION SPORTIVE - COMMISSION COMPETITIONS

Aurélie ULIVIERI, Maverick BARSOTTI

COMMISSION ARBITRAGE - FORMATION - ETALONNAGE

Philippe BOROUKHOFF

COMMISSION JEUNES - GROUPE REGIONAL

Françoise CHARDON

COMMISSION GOLF SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Priscille LAPOUTGE

COMMISSION GOLF ENTREPRISE

Guillaume DREBEL

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

RELATIONS FFG, LIGUES, CD ET CLUBS

Charles HOUTART

COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE

Christine PROUIN

COMMISSION GESTION DE L'EAU - DEVELOPPEMENT CLUBS

Henri TESSORE

COMMISSION COMMUNICATION

Vincent MOURGUET, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION MEDICALE

Docteur Marie CHARLES

PRESIDENTS COMITES DEPARTEMENTAUX

Gilles MINIAOU (CT04-05) - Marie-Agnès SAUTIER (06)

Jean-Paul TRAPY (13) - Eric LACOUPELLE (83) - David MINAZIO (84)

Agent de Développement Jeunes / Administratif CD06-CD83 : Hervé FRANCILLON

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Coordinateur / CTN : Grégory JIMENEZ

Conseiller Technique Fédéral : Stéphane CATHERINE / Jean-Marc DELFINO

Entraîneurs CRE : Stéphane CATHERINE (Aix en Provence) / Raphaël PELLICOLI (Boulouris)

Membres : Françoise CHARDON, Jean-Marie CASELLA, Aurélie ULIVIERI

SIEGE SOCIAL ET CORRESPONDANCE

Ligue de Golf PACA
9 Boulevard du 14 Juillet
13140 Miramas

Tél : 04.42.76.35.22 / Mobile : 06.51.96.64.61

Internet : www.liguegolfpaca.org

Courriel : contact@liguegolfpaca.org

Fermé le mercredi

Calendriers
Ligue
Saison 2025

CHAMPIONNATS DE LIGUE ET QUALIFICATIONS INTER-REGIONS SUD-EST

 Clôture des
 Inscriptions

1 ^{er} mars	SAINT DONAT (Compact)	Golf Entreprise - Finale de Ligue Pitch & Putt
9 mars	PONT ROYAL	Golf Entreprise - Championnat Individuel PACA
22 et 23 mars	MIRAMAS	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Dames
2 au 6 avril	CANNES MOUGINS	Championnat de France Messieurs - Coupe GANAY
5 et 6 avril	FREGATE	Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Messieurs
12 et 13 avril	CHATEAU L'ARC	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Messieurs
12 et 13 avril	AIX EN PROVENCE	Championnat de Ligue par Equipes Promotions Dames et Messieurs
10 et 11 mai	AIX EN PROVENCE	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division et Promotion Mid-Amateurs Dames
16, 17 et 18 mai	HAUTE AUVERGNE	Championnat de France par Equipes Dames Promotion (IR S.E)
23, 24 et 25 mai	LUBERON	Championnat de France par Equipes Messieurs Promotion (IR S.E)
31 mai et 1 ^{er} juin	BASTIDE LA SALETTE	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Mid-Amateurs Messieurs
31 mai et 1 ^{er} juin	VALGARDE	Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Messieurs
18 au 22 juin	FONTAINEBLEAU	Championnat de France Dames - Coupe GAVEAU
20, 21 et 22 juin	LA SORELLE	Championnat de France par Equipes Mid-Amateurs Messieurs Promotion (IR S.E)
		Golf Entreprise - Coupe de PACA
26 - 28 septembre	CHANTILLY	Internationaux de France Stroke Play Mid-Amateurs Dames et Messieurs

GRANDS PRIX / CLASSIC MID-AMATEURS

14, 15 et 16 février	Grand Prix Dames Ligue PACA - Golf d'Opio Valbonne	54 Trous
20, 21 et 22 février	Grand Prix de St Donat	54 Trous
7, 8 et 9 mars	Grand Prix de Château l'Arc - Trophée Guy PASTOR	54 Trous
15 et 16 mars	Grand Prix de Barbaroux	36 Trous
29 et 30 mars	Grand Prix du Claux-Amic	36 Trous
25, 26 et 27 avril	Grand Prix d'Aix-Marseille - Coupe Yves Caillol	54 Trous
10 et 11 mai	Grand Prix de Digne les Bains	36 Trous
7 et 8 juin	Grand Prix d'Aix en Provence	36 Trous
28 et 29 juin	Grand Prix de Ste Maxime	36 Trous
18, 19 et 20 juillet	Grand Prix de Gap Bayard	54 Trous
15, 16 et 17 août	Grand Prix de Valgarde	54 Trous
5, 6 et 7 septembre	Grand Prix du Luberon	54 Trous
12, 13 et 14 septembre	Grand Prix de Valcros	54 Trous
3, 4 et 5 octobre	Grand Prix du Domaine de Manville	36 Trous
10, 11 et 12 octobre	Grand Prix de Valescure - Trophée Jean-Louis Jurion	54 Trous
31 octobre, 1 ^{er} et 2 novembre	Grand Prix Messieurs Ligue PACA - Golf d'Aix-Marseille	54 Trous
15 et 16 novembre	Grand Prix de Roquebrune	36 Trous
22 et 23 mars	Classic Mid-Amateurs de Valgarde	36 Trous
19 et 20 avril	Classic Mid-Amateurs de Ste Maxime	36 Trous
5 et 6 juillet	Classic Mid-Amateurs de Barbaroux	36 Trous
9 et 10 août	Classic Mid-Amateurs de Digne les Bains	36 Trous
23 et 24 août	Classic Mid-Amateurs d'Aix en Provence	36 Trous
30 et 31 août	Classic Mid-Amateurs d'Opio Valbonne	36 Trous
20 et 21 septembre	Classic Mid-Amateurs de la Cabre d'Or	36 Trous
4 et 5 octobre	Classic Mid-Amateurs de Saumane	36 Trous
18 et 19 octobre	Classic Mid-Amateurs PACA - Golf de Miramas	36 Trous
8 et 9 novembre	Classic Mid-Amateurs de Château l'Arc	36 Trous
15 et 16 novembre	Classic Mid-Amateurs de Valcros	36 Trous

COMPETITIONS LIGUE / NATIONALES - GRANDS PRIX JEUNES

25 janvier	ESTEREL	Mini-Tour U10 PACA Etape 1 (9T)
18 et 19 février	CANNES MOUGINS	Grand Prix Jeunes PACA - U12 et Benjamins
1 ^{er} mars	DOMAINE MANVILLE	Mini-Tour U10 PACA Etape 2 (9T)
1 ^{er} et 2 mars	DOMAINE MANVILLE	Grand Prix Jeunes du Domaine de Manville - U12 et Benjamins
22 et 23 mars	MONT DE MARSAN	Grand Prix Jeunes Majeur U14
26 mars	CABRE D'OR	Open Jeunes des Sapeurs-Pompiers 13 / Mini-Tour U10 PACA Etape 3 (9T)
3, 4 et 5 avril	CHANTILLY	Internationaux de France U14 Filles et Garçons
12 et 13 avril	NIMES CAMPAGNE	Grand Prix National U12
12 et 13 avril	LA VANADE	Grand Prix Jeunes U12 de la Vanade
15 et 16 avril	ECOLE DE L'AIR	Championnat de Ligue par Equipes U16 Filles et U16 Garçons
17 au 21 avril	SAINT CLOUD	Internationaux de France U21 Filles - Trophée Esmond
17 au 21 avril	PRIEURE	Internationaux de France U18 Garçons - Trophée Carlhian
3 et 4 mai	24H LE MANS	Grand Prix Jeunes Majeur U14
30 et 31 mai	LA BRESSE	Grand Prix National U12
11 juin	ECOLE DE L'AIR	Finale Challenge EDG
14 et 15 juin	DIGNE LES BAINS	Qualification Régionale U12, Benjamins
21 et 22 juin	CAP D'AGDE	Grand Prix Jeunes Majeur U14
28 et 29 juin	BOIS CHENU	Grand Prix Jeunes du Bois Chenu - U12 et Benjamins
2 juillet	FREGALON	Finale Ryder Kids
3, 4 et 5 juillet	WATERLOO	Internationaux de Belgique U14
5 et 6 juillet	VALGARDE	Grand Prix Jeunes de Valgarde / Mini-Tour U10 PACA Etape 4 (2*9T)
10, 11 et 12 juillet	GRAND AVIGNON	Championnat de France par Equipes U16 Garçons Promotion (IR Sud)
21 au 26 juillet	GOUVERNEUR	Championnat de France des Jeunes U12 et Benjamins
26 et 27 août	EVIAN	Grand Prix Jeunes Majeur U14
30 et 31 août	VALESCURE	Grand Prix Jeunes de Valescure / Mini-Tour U10 PACA Etape 5 (2*9T)
10 septembre	SAINT DONAT	Trophée du Jeune Golfeur U10 - Finale Filles et Garçons
27 et 28 septembre	ST JEAN DE MONTS	Grand Prix National U12
4 et 5 octobre	AIX-MARSEILLE	Grand Prix Jeunes d'Aix-Marseille / Mini-Tour U10 PACA Etape 6 (2*9T)
18 au 21 octobre	PALMOLA	Championnat de France Minimes Filles
18 au 21 octobre	BIARRITZ	Championnat de France Minimes Garçons
22 au 25 octobre	GOLF NATIONAL	Interligues U12
11 novembre	FREGALON	Finale Inter-Comités U9

CHAMPIONNATS DE LIGUE / EPREUVES NATIONALES

30 mai - 1^{er} juin	ARCACHON	Championnat de France Seniors Dames et Seniors Messieurs
13 et 14 juin	GAP BAYARD	Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Dames et Seniors Messieurs
14 et 15 juin	BEAUVALLON	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Seniors Dames
14 et 15 juin	CABRE D'OR	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Seniors Messieurs
20 et 21 juin	VALCROS	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division et Promotion Seniors 2 Dames
27 et 28 juin	GRANDE BASTIDE	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division et Promotion Seniors 2 Messieurs
26, 27 et 28 septembre	LA COMMANDERIE	Championnat de France par Equipes Seniors Messieurs Promotion (IR S.E)

TROPHEE / GRAND PRIX SENIORS ET SENIORS 2

22 et 23 février	Grand Prix Seniors de la Cabre d'Or	36 Trous
25 et 26 février	Trophée Seniors de St Donat	36 Trous
8 et 9 mars	Grand Prix Seniors de Valcros	36 Trous
15 et 16 mars	Grand Prix Seniors de Beauvallon	36 Trous
19 et 20 avril	Grand Prix Seniors de Ste Maxime	36 Trous
26 et 27 avril	Grand Prix Seniors de Valescure	36 Trous
17 et 18 mai	Trophée Seniors de la Cabre d'Or	36 Trous
	Trophée Seniors 2 de Valgarde	36 Trous
5 et 6 juillet	Grand Prix Seniors de Barbaroux	36 Trous
12 et 13 juillet	Trophée Seniors de Valgarde	36 Trous
30 et 31 juillet	Trophée Seniors 2 de Valcros	36 Trous
9 et 10 août	Grand Prix Seniors de Digne les Bains	36 Trous
23 et 24 août	Grand Prix Seniors d'Aix en Provence	36 Trous
30 et 31 août	Grand Prix Seniors d'Opio Valbonne	36 Trous
13 et 14 septembre	Grand Prix Seniors d'Aix-Marseille	36 Trous
17 et 18 septembre	Trophée Seniors de Miramas	36 Trous
1 ^{er} et 2 octobre	Trophée Seniors de Gap Bayard	36 Trous
4 et 5 octobre	Grand Prix Seniors de Saumane	36 Trous
10, 11 et 12 octobre	Grand Prix Seniors de Grand Avignon	54 Trous
24 et 25 octobre	Trophée Seniors PACA - Golf de la Ste Baume	36 Trous
3 et 4 novembre	Trophée Seniors 2 de la Cabre d'Or	36 Trous
6 et 7 novembre	Trophée Seniors de Cannes Mougins	36 Trous
8 et 9 novembre	Grand Prix Seniors de Château l'Arc	36 Trous
12 et 13 novembre	Trophée Seniors du Domaine de Manville	36 Trous
19 et 20 novembre	Trophée Seniors 2 de Beauvallon	36 Trous

SENIORS TOUR PACA

QUALIFICATIONS

10 mars	Seniors Tour PACA 1	CABRE D'OR
	Seniors Tour PACA 2	
	Seniors Tour PACA 3	
	Seniors Tour PACA 4	
	Seniors Tour PACA 5	

FINALE

27 octobre	Seniors Tour PACA	TERRE BLANCHE
------------	-------------------	---------------

Règlements Généraux

NOUVEAUTES ET MODIFICATIONS 2025

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NIVEAU FEDERAL

Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs

1.2. Règlement des Epreuves Fédérales Amateurs

- les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux premiers secours.
- Le Comité de l'épreuve peut autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du « Medical Pass » délivré par l'EDGA avec la mention « buggy yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration du Tournoi au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

1.2.1-2 Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales

. *Animal non défini comme un détrit*us à proximité de la balle : un animal, non défini comme étant un détrit,us, peut être retiré. Si la balle se déplace, il n'y a pas de pénalité et la balle doit être replacée. (Règle locale type E-13).

1.3. Règlement des Epreuves Fédérales Amateurs par Equipes

- Tout club participant à une épreuve nationale par équipes s'engage à recevoir une épreuve organisée par la FFGolf. En cas de refus, la CSSN se réserve le droit de rétrograder le club.
- Si un joueur souhaite bénéficier de l'application de la règle 25 (paragolfeur), il devra en faire la demande avant la date limite d'inscription des équipiers.
- Tout club déclarant forfait pour une division nationale sera rétrogradé en promotion sauf circonstances exceptionnelles appréciées par la CSSN. Le non-respect des règles d'éligibilité des équipiers, ou le non-respect de la date limite d'inscription ne sera pas considéré comme une circonstance exceptionnelle.

1.4. Règlement Spécifique des Epreuves Fédérales en Simple ou en Double

- En plus des critères spécifiés dans le paragraphe 1.4.1.1 (Conditions de participation), le joueur doit être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.
- Pour les Grands Prix Jeunes : en plus des critères spécifiés dans le paragraphe 1.4.1.1 (Conditions de participation), le joueur doit être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs et être de catégorie Minimales ou moins.

1.5. Organisation d'une Epreuve Fédérale Jeunes

- Création et identification du binôme Cadre de Ligue / Chef arbitre sur chaque épreuve fédérale **Jeunes**. Sont ciblées, les épreuves suivantes : Grands Prix Jeunes, Grands Prix Nationaux U12 et Grands Prix Jeunes Majeurs.
- Lors de la journée officielle de reconnaissance uniquement, les repères de départ doivent être placés de telle sorte que la distance de jeu soit la distance maximum jouée sur chacun des trous du parcours.
- Possibilité de modifier le placement des repères de départ lors de chaque journée de jeu, par le binôme Cadre de Ligue / Chef arbitre, même de façon drastique, si les conditions de jeu l'exigent (saisonnalité, conditions météorologiques du jour, état du terrain, etc...).

4. Mérite Amateur

- Évolutions souhaitées et modifications possibles du coefficient multiplicateur. Une révision est en cours pour corriger les incohérences entre les mérites jeunes et amateurs, avec pour objectif de redonner de l'attrait aux épreuves jeunes.
- Grille de points du Mérite Jeunes : Réévaluation prévue pour attribuer plus de points aux vainqueurs des épreuves jeunes et potentiellement séparer les grilles garçons et filles.
- PCC (Playing Conditions Calculation) : Suppression du PCC dans le calcul des moyennes des mérites afin d'aligner ces dernières sur celles affichées sur l'extranet.
- Consultation du Mérite Jeunes : Proposition de séparer le mérite pour les catégories Benjamin et U12 pour une meilleure visibilité.

NIVEAU LIGUE

Nouvelles compétitions

- ✓ 1^{ère} Division Seniors 2 Dames
- ✓ Circuit Mini-Tour U10 PACA

Epreuves Fédérales Individuelles (GP, GPJ, Classic, Trophées)

Les frais engagés par les arbitres (hébergement, repas, frais kilométriques...) sont à la charge du club organisateur et remboursés sur présentation de factures dans les meilleurs délais. **En cas de non-respect, l'annulation d'épreuves de l'année en cours et/ou de l'année suivante sera envisagée.** Pour 2025, le tarif kilométrique utilisé par la Ligue est limité à 0,53 €/km quel que soit le véhicule.

ORGANISATION MATERIELLE ET FINANCIERE - CLUB

Installations et matériels nécessaires

- ils sont mis gracieusement à la disposition de la Ligue

Bombes de peinture et cannes de traçage associées, Frais de cocktail et Remise des Prix

- ils sont à la charge du club organisateur

Droits d'engagement

- la totalité des droits d'inscription revient au club organisateur (déduction du forfait CPI Ligue)

Exception pour les GPJ / GP / Classic MA et TS de la LIGUE PACA

- 85% des droits d'inscription sont reversés au club accueillant
- l'ensemble des frais est pris en charge par la Ligue

RECOMMANDATIONS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

• Championnats de Ligue et Inter-Régions

- Equipiers absents lors de compétitions par équipes : en forme complète, le dernier foursome et/ou le dernier simple est perdu, en forme réduite le dernier simple est perdu.
- Forfait d'une équipe en Division : le club est rétrogradé directement en Promotion.
- Forfait d'une équipe en Promotion : le club ne peut pas s'inscrire l'année suivante.
- Les règles locales permanentes de la FFGolf (Hard card) s'appliquent à toutes les épreuves organisées par la Ligue.

• Organisation des Epreuves de Ligue

- Tout club de la Ligue désirant conserver son Grand Prix, son Classic Mid-Amateurs, son Trophée Seniors ou Seniors 2 au Calendrier National s'engage à recevoir, dans la même année, une épreuve officielle du calendrier de la Ligue.
- Tout club recevant une épreuve de Ligue doit se conformer à la recommandation fédérale concernant la présence d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) en état de marche

- **Tour de reconnaissance dérogation** : Pour une épreuve de Ligue par équipes Jeunes se jouant hors vacances scolaires, le tour de reconnaissance peut s'étaler sur la semaine précédant la compétition.

- **Conduite en cas d'intempéries et circonstances exceptionnelles**

Avant le début de l'épreuve : En cas d'intempéries annoncées (alertes météo valides) sur le site géographique de l'épreuve, le Comité a la possibilité d'annuler ou modifier le règlement en concertation avec le club organisateur la veille du 1^{er} tour. En amont de cette date, seul le club organisateur peut prendre la responsabilité de l'annulation de l'épreuve.

En cours d'épreuve : la qualification en SP est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en la répartissant sur le nombre de jours nécessaires. Il faut que ce tour de qualification ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée ou éventuellement reportée. Pour la phase de match play : voir VMF et règlements particuliers.

- **Nombre maximal de joueurs lors d'un Grand Prix, Grand Prix Jeunes, Trophée ou Grand Prix Seniors et Classic Mid-Amateurs**

Le Vademecum Fédéral indique dans les sections les nombres de joueurs à ne pas dépasser suivant la période de l'année sans tenir compte de la latitude. En ce qui concerne notre région, des différences notables sont à observer sur les périodes de Janvier à Mars et Novembre Décembre.

Aussi, la Ligue PACA recommande aux clubs organisateurs de ces épreuves de bien vouloir respecter au mieux sur leur règlement, les quotas de joueurs inscrits dans le tableau ci-dessous afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions de jeu possibles. Il est rappelé que ces nombres ne sont que des maxims et qu'il conviendra de tenir compte, entre autre, de la difficulté du parcours (topographie, marche entre les trous...).

	Maxima fédéraux		<u>Recommandations Ligue PACA</u>	
	2 tours	3 tours	2 tours	3 tours
Janvier	84	96	60	66
Février	84	96	78	84
Mars	108	120	102	108
Avril	120	132	120	126
Mai	144	156	144	156
Juin	144	156	144	156
Juillet	144	156	144	156
Août	144	156	144	156
Septembre	120	132	120	132
Octobre	96	108	96	108
Novembre	96	108	72	78
Décembre	84	96	60	66

Représentation de la Ligue lors des épreuves de Club ou de Ligue

En l'absence de représentants du Comité Directeur de la Ligue, le corps arbitral de la compétition peut représenter la Ligue PACA.

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

COMITE DE L'EPREUVE

Il est constitué d'un arbitre désigné par la Ligue, d'un représentant de la Ligue (si un salarié de Ligue est présent sur l'épreuve) et d'un à trois membres de l'Association Sportive du club.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : Vestiaires, practice, pro-shop, bar avec petit déjeuner : **1h avant le 1er départ**

Restaurant : à partir de 11h30 et jusqu'à 15h30 minimum.

Voitures : le club doit mettre à disposition du Comité de l'épreuve 2 à 3 voitures minimum.

Chariots : un minimum de 20 chariots doit être disponible.

Clôtures électriques : couper l'alimentation dans la mesure du possible pendant la durée du jeu.

Signaux sonores pour interruption et reprise du jeu : 2 cornes de brume disponibles et en état de marche.

Starter : le club doit prévoir un ou deux starters pour toute la durée de la compétition.

Journée d'entraînement : les joueur(se)s participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain la veille du 1^{er} tour de la compétition, selon les horaires fixés par le club. Pour les épreuves en équipes, **le nombre de départs réservés par équipe est limité à 2** (soit 8 joueurs). **Aucune autre compétition ne peut avoir lieu la veille de l'épreuve.**

Tableau officiel : le club doit prévoir un tableau officiel (dimension minimum 2x1) près du secrétariat pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Départs : certaines épreuves peuvent nécessiter l'organisation de départs simultanés des trous N°1 et N°10. Dans ce cas, le terrain devra être réservé à l'organisation de l'épreuve.

Départs membres ou green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le début de la compétition.

Les départs sont possibles 45 minutes après les derniers compétiteurs (parties de 3).

Informatique : la gestion de la compétition devra être assurée par une personne compétente du golf ou de l'association sportive, avec le logiciel RMS9.

Recording : le club doit mettre à disposition une personne pour assurer celui-ci dans **une salle calme.**

L'envoi des résultats par mail à la Ligue PACA à la fin de chaque tour est obligatoire.

Marquage du terrain : le terrain devra être piqué (hors limites, ZAP) avant la compétition. La veille de l'épreuve, une personne désignée par la Commission Sportive du club devra accompagner l'arbitre sur le terrain pour vérifier, et compléter si nécessaire, le marquage. Pour cela, le club mettra à la disposition de l'arbitre un nombre suffisant de piquets.

Sécurité : être en possession d'un DAE en état de marche, prévoir une trousse médicale complète et prévenir le SAMU de la tenue de la compétition.

ORGANISATION FINANCIERE

Installations et matériels nécessaires : mis gracieusement à la disposition de la Ligue.

Droits d'engagement :

- le club organisateur recevra une quote-part de 30€ par joueur et par jour (journée d'entraînement gratuite) dans un maximum de 6 joueurs / jour, hormis pour les épreuves jeunes (par équipes et individuelles) 20€ par joueur et par jour. Le montant des green fees à facturer à la Ligue sera précisé au club avant le début de la compétition.
- pour les Promotions Inter-Régions, **75% des droits d'engagement** seront reversés au club organisateur.

Frais de cocktail et remise des prix :

- la Ligue prend en charge les trophées ainsi que les frais de cocktail. Le montant du forfait, fixé par la Ligue à chaque club, sera précisé avec le montant des green fees dus avant le début de la compétition. La production de pièces justificatives est toujours demandée.

Prise en charge arbitre et délégué de la Ligue :

- déplacement, hébergement et restauration sont pris en charge par la Ligue (toute facture adressée à la Ligue devra être accompagnée des tickets de caisse dûment signés et vérifiés par les intéressés).

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES PAR EQUIPES

**Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales par équipes (Vademecum Fédéral) s'applique.
Il est complété par les conditions générales suivantes.**

POUR LES CLUBS

Seules peuvent participer à ces épreuves :

- les associations sportives affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage,
 - les associations sportives des golfs compacts ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index,
 - les associations sportives des golfs Pitch & Putt,
 - les associations sportives des practices lorsque le club figure aux mérites des écoles de golf,
 - les associations d'entreprise, les comités d'entreprise et les sections territoriales d'entreprise affiliées uniquement pour les épreuves du Golf d'Entreprise,
 - les associations sportives des practices et les AS municipales pour les épreuves par équipes jeunes.
- Elles doivent être à jour de leur redevance fédérale.

Championnats de Ligue

Un club ne peut avoir qu'une seule équipe en division.

Les clubs n'ayant pas d'équipe en division pourront en engager une, **mais une seule**, en promotion.

Tout vainqueur d'une épreuve de Ligue par équipes s'engage à recevoir sur son terrain une épreuve de Ligue l'année suivante.

POUR LES EQUIPIERS

Les équipiers doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
 - être membres et licenciés de l'association sportive du club représenté,
 - un joueur ne doit **jouer** que pour un seul club par année civile dans les compétitions par équipes nationales (y compris les promotions), sous peine de disqualification de l'équipe,
- NB : un changement de lien de licence dans un club ou une création de licence ne sont pas un transfert.
- être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical (**le certificat doit avoir été enregistré par la FFGolf à la date limite d'inscription des équipiers**).

Fiche de composition d'équipe

- Le nombre maximum d'équipiers inscrits sur la fiche de composition d'équipe est égal au double du nombre d'équipiers prévus par le règlement pour disputer le ou les tours de stroke play (sauf circonstances exceptionnelles).
- La modification de la fiche de composition d'équipe est possible jusqu'à 10 jours pleins avant le début de l'épreuve. Passé ce délai, aucun joueur ne pourra être ajouté.

Forfait

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue au plus tard 48h avant la réunion des capitaines.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait **après la date limite d'inscription des joueurs** reste acquis à la Ligue PACA (10 jours pleins avant le début de l'épreuve). **Une équipe forfait en division est automatiquement rétrogradée en promotion. Une équipe forfait en promotion ne pourra pas s'inscrire l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles, décision de la Commission de la Ligue).**

REUNION DES CAPITAINES

Sauf cas exceptionnel, la réunion des capitaines se tiendra à 19h00 la veille du 1^{er} tour de l'épreuve. La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification de l'équipe.

Exception : Epreuves par équipes Jeunes, la réunion en distanciel est envisageable.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES INDIVIDUELLES

**Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales individuelles (VM Fédéral) s'applique.
Il est complété par les conditions générales suivantes.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
- répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve, entre autres, celles relatives à l'index,
- être titulaires, au plus tard 14 jours pleins avant le début de l'épreuve, de la licence FFGolf de l'année en cours, du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFGolf et de son droit de jeu fédéral.

L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions.

Un joueur licencié FFGolf ayant un index à la fois en France et à l'Etranger verra pris en compte l'index le plus bas.

ENGAGEMENTS

. Inscriptions et Droits d'Engagement (Ligue)

Les participants doivent s'inscrire individuellement en ligne, via le lien dédié à la compétition sur le site de la Ligue.

. Forfaits (Ligue)

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue avant le début de l'épreuve.

Dans le cas où le forfait est notifié après 12h00 la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, le joueur sera enregistré comme disqualifié sauf dans les cas de circonstances exceptionnelles (accident, maladie subite, etc...). **Dans le cas où le forfait n'est pas notifié, le joueur sera exclu de cette même épreuve l'année suivante (ou dans le cas de changement de catégorie d'âge, de l'épreuve équivalente de la catégorie d'âge supérieure).**

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait 4 jours avant l'épreuve reste acquis à la Ligue.

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE CLUB INSCRIPTIONS - GESTION - COMMUNICATION

Depuis 2023, la Ligue propose aux clubs organisant des Grands Prix Jeunes, Grands Prix, Classic Mid-Amateurs, Trophées ou Grands Prix Seniors / Seniors 2 / Seniors 3 de gérer les inscriptions des joueurs directement en ligne via la plateforme CPI de la Ligue.

Procédure à adopter par les 2 entités

EN AMONT DE L'EPREUVE

Ligue de Golf PACA

- ✓ Création des liens d'inscription associés à l'épreuve (Extérieurs et Membres distincts)
- ✓ Intégration des liens et validation du règlement de l'épreuve
- ✓ Envoi des liens de suivi des inscriptions au club accueil
- ✓ Mise en ligne sur le site de la Ligue et diffusion sur les réseaux
- ✓ A la clôture des inscriptions, validation de l'Entry List par la Ligue / attribution des WC en accord avec le club
- ✓ Informations aux joueurs inscrits (validé / liste attente / hors critère...) via le CPI
- ✓ Diffusion de la liste officielle sur le site de la Ligue
- ✓ Gestion des scratches et des remboursements en lien avec le club
- ✓ Création d'un fichier « Mails » de l'ensemble des joueurs inscrits, envoyé au club
- ✓ Création de la compétition sur RMS et envoi de la délégation de pouvoir au club
- ✓ Si le club ou le chef arbitre en fait la demande, gestion des départs du 1^{er} tour de l'épreuve

Club Accueil

- ✓ Envoi du règlement à valider par la Ligue minimum 2 mois avant le début de l'épreuve
- ✓ Mise en ligne du règlement validé et infos de l'épreuve sur son site internet (et réseaux s'il y a)
- ✓ A la clôture des inscriptions, gestion des WC de club en accord avec la Ligue
- ✓ Diffusion de la liste officielle sur le site du club
- ✓ Gestion (si besoin) et diffusion des départs du 1^{er} tour la veille du tournoi

A partir de la veille de la compétition, le club prend entièrement la main sur la gestion du tournoi et est maître de cela. Il doit toutefois informer la Ligue de tout changement qu'il pourrait y avoir a posteriori.

PENDANT L'EPREUVE

Club Accueil

- ✓ Gestion de l'épreuve dans son intégralité (préparation tournoi / starter / recording / communication...)
- ✓ Chaque soir, **obligation de mise en ligne des résultats et des départs** du tour suivant sur le site du club et diffusion via RMS sur l'espace licencié FFG
- ✓ Envoi des informations à la Ligue **chaque soir** / photos remise des prix (si possible)

Ligue de Golf PACA

- ✓ Mise en ligne des résultats à l'issue de la compétition
- ✓ Facturation au club accueil - déduction du forfait CPI

Epreuves Adultes : Forfait 200€

Epreuves Jeunes : Forfait 110€

Nous vous rappelons que **la Ligue est un support supplémentaire de communication** pour la diffusion des informations de vos épreuves. En aucun cas, **elle ne se substitue à votre rôle de club accueil et de relais de communication auprès des joueurs participants.**

Si cette étape indispensable n'était pas respectée par le club, l'épreuve pourrait être supprimée l'année suivante.

**Championnats
de Ligue
par Equipes
et Individuels**

FINALE RYDER KIDS
2 juillet 2025
GOLF DE FREGATE (Frégalon)

REGLEMENT DE L'EPREUVE

CONDITION DE PARTICIPATION	<p>Epreuve ouverte aux licenciés de nationalité française* des Comités Départementaux concernés. *Note : Un comité pourra inscrire à titre exceptionnel 2 joueurs de nationalité étrangère.</p> <p>Les équipes comprennent 10 joueurs + 2 remplaçants. Présence de 3 filles <u>minimum</u> pour la phase greensome et 3 filles <u>obligatoires</u> et <u>maximum</u> pour la phase des simples.</p> <p>5 U11 maximum autorisé par tour (U11=née en 2014) Les autres joueurs qui composent l'équipe sont des U10 (née en 2015 et après).</p>
FORME DE JEU	<p>Match Play aux trous gagnés / 9 trous 5 doubles (Greensome avec 3 filles minimum) le matin et 10 simples l'après-midi (avec 3 Filles obligatoires et maximum)</p> <p>Instrument de mesure interdit. Le vainqueur est l'équipe qui a gagné le plus de trous sur la journée. En cas d'égalité à la fin du match, un play-off en simple sera organisé. Les joueurs seront choisis par le capitaine. Si à la suite de ce trou de play-off, les deux équipes étaient toujours à égalité, il continuerait avec deux autres joueurs et ainsi de suite jusqu'à départage des deux équipes.</p> <p><u>Fiche d'ordre de jeu :</u> . Greensomes : doit être remise au DT 15 min avant l'heure officielle de départ / Ordre libre / Mixité possible. . Simples : doit être remise 15 min avant le départ / Respect de l'ordre croissant des index arrondis / Séparation garçons et filles.</p> <p>2 entraîneurs max par équipe autorisés à donner des conseils (Conseils possibles à tout moment) / non autorisés à monter sur les greens.</p> <p>Une pénalité pourra être prononcée pour toute infraction au règlement. Cette pénalité sera de 5 coups ou perte du trou au choix du Comité.</p> <p>Forme réduite si conditions climatiques difficiles = Libre choix au Comité de réduire le nombre de trous à jouer et/ou réduire le nombre de rencontres.</p>
MARQUE DE DÉPART	<p>Terrain adapté : 9 trous 1900 mètres maximum pour les filles 2100 mètres maximum pour les garçons</p>
PROGRAMME	<p><u>Matin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Match-Play Greensome / 9 trous • 1^{er} départ 9h00 puis toutes les 10 minutes. <p><u>Après midi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Simples / Match-Play / 9 trous • 1^{er} départ 13h30 / 2 simples par groupe toutes les 8 minutes. Ordre de départ des simples : G1, G2, G3, G4, F5, F6, F7, G8, G9, G10 (G = Garçons / F = Filles).
PRIX	Coupe aux vainqueurs. Médailles aux participants.
FINALE	Le vainqueur du match <u>CD06 vs CD83</u> et le vainqueur du match <u>CD04-05-84 vs CD13</u> s'affronteront lors de la Finale.

FINALE REGIONALE - CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

Mercredi 11 juin 2025
GOLF DE L'ECOLE DE L'AIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

IMPORTANT : Epreuve comptabilisée dans le Challenge National des EDG

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux 18 premiers clubs PACA du classement du Challenge des écoles de golf au 05/05/2025.

4 joueurs par équipes dont 1 fille obligatoire, ayant un index supérieur ou égal à 20 au 1^{er} septembre 2024 (exception possible pour les CD04-05-84 sur demande).

Instrument de mesure interdit.

Epreuve non-fumeur (même pour les adultes).

Malus = Une pénalité de 5 coups sera appliquée si une équipe ne présente pas au moins une fille.

Bonus = Un pro-enseignant peut participer avec l'équipe de son club sur un maximum de 6 trous (trous définis le jour de l'épreuve par l'organisation). Son score brut pourra être comptabilisé pour l'équipe sur les trous concernés.

Epreuve ouverte à tous les joueurs U16 (nés en 2009 et après).

Une seule équipe par club sauf si le champ de l'épreuve est incomplet.

Pour l'inscription d'une 2^{ème} équipe, la priorité sera donnée aux clubs les mieux classés au Challenge des écoles de golf à la date d'inscription.

CONDITIONS PARTICULIERES

Repères de jeu en fonction des catégories :

Catégories 1 : rouges, Catégorie 2 : violets, Catégorie 3 : oranges

Catégorie 1 = Inférieur à 20 à l'inscription de l'épreuve

Catégorie 2 = 20 à 35,9 d'index

Catégorie 3 = 36 à NC

Hors catégorie : Pro messieurs = Blanc / Pro Dames = Bleu

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club et un capitaine (interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

18 trous shamble / score maximum

Départs en shot-gun à 14h

Formule 4 Balles 2 Meilleures Balles sur 18 trous.

Départs Shamble : les 4 joueurs jouent chacun leur balle au départ. La meilleure balle est alors choisie, et depuis cet endroit, chacun des 4 joueurs joue sa propre balle jusqu'à la fin du trou. Les 2 meilleures scores (en brut et en net) sont alors retenus sur chaque trou (au-delà de 9 coups, le joueur marque 10 sur sa carte).

ENGAGEMENT/ RECOMPENSES

Engagement : 100€ par équipes.

3 meilleures équipes en Brut et en Net.

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES U16 FILLES

15 et 16 avril 2025
GOLF DE L'ECOLE DE L'AIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue.

Chaque équipe est composée de 3 joueuses. L'inscription d'une équipe 2 est possible, les équipes 1 étant prioritaires.

Limitation du nombre d'équipes à 12 suivant l'ordre d'inscription de l'équipe 1, puis 2.

Pour les équipières : voir le règlement général des épreuves par équipes.

être nées en 2009 et après Limite d'index : 45.4

Epreuve jeunes : voir VM Fédéral.

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (avec interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Marques de départ rouges pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

Pour chaque tour, une joueuse U14 (née en 2011 ou après) doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

1^{er} jour : **15 avril 2025** Qualification Score Maximum / **3 simples** / 18 trous

Le total des 2 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées sur le 3^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score...

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2^{ème} jour : **16 avril 2025** Match Play / **3 simples** / 18 trous

Demi-Finales Match 1 : 1 vs 4 Match 2 : 2 vs 3

Finale Vainqueur du Match 1 vs Vainqueur du Match 2

Petite Finale Perdant du Match 1 vs Perdant du Match 2

Les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

ANNULATION de l'épreuve si moins de 4 équipes inscrites

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>

. Pour les équipes : **avant le vendredi 28 mars 2025**

. Pour les joueuses : **avant le vendredi 4 avril 2025**

Droit Engagement : **150€**/ facturer par la Ligue en fin de saison.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES U16 GARCONS

15 et 16 avril 2025
GOLF DE L'ECOLE DE L'AIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue.

Chaque équipe est composée de 3 joueurs. L'inscription d'une équipe 2 est possible, les équipes 1 étant prioritaires.

Limitation du nombre d'équipes à 18 suivant l'ordre d'inscription de l'équipe 1, puis 2.

Pour les équipiers : voir le règlement général des épreuves par équipes.

être nés en 2009 et après Limite d'index : 45.4

Epreuve jeunes : voir VM Fédéral.

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (avec interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Marques de départ jaunes pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Pour chaque tour, un joueur U14 (né en 2011 ou après) doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

1^{er} jour : **15 avril 2025** Qualification Score Maximum / **3 simples** / 18 trous

Le total des 2 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées sur le 3^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score...

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2^{ème} jour : **16 avril 2025** Match Play / **3 simples** / 18 trous

Demi-Finales Match 1 : 1 vs 4 Match 2 : 2 vs 3

Finale Vainqueur du Match 1 vs Vainqueur du Match 2

Petite Finale Perdant du Match 1 vs Perdant du Match 2

Les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

ANNULATION de l'épreuve si moins de 6 équipes inscrites

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>

. Pour les équipes : **avant le vendredi 28 mars 2025**

. Pour les joueurs : **avant le vendredi 4 avril 2025**

Droit Engagement : **150€**/ facturer par la Ligue en fin de saison.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

MINI-TOUR U10 PACA

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier Provisoire du Mini-Tour U10 PACA

- ✓ Etape 1 : 25 janvier au Golf de l'Estérel (9 trous) - Qualificatif pour le GPJ de la Ligue au Golf de Cannes Mougins
- ✓ Etape 2 : 1^{er} mars au Golf du Domaine de Manville (9 trous) - Qualificatif pour le GPJ de Valgarde
- ✓ Etape 3 : 26 mars au Golf de la Cabre d'Or (9 Trous) - Qualificatif pour le GPJ de la Vanade
- ✓ Etape 4 : 5 et 6 juillet au Golf de Valgarde (9 trous / jour) - Qualificatif pour le GPJ de Valescure
- ✓ Etape 5 : 30 et 31 août au Golf de Valescure (9 trous / jour) - Qualificatif pour le GPJ d'Aix-Marseille
- ✓ Etape 6 : 4 et 5 octobre au Golf d'Aix-Marseille (9 trous / jour)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte prioritairement aux joueur(se)s licencié(e)s dans la Ligue de Golf PACA dans la catégorie U10 (nés en 2015 et après) à jour de leur licence et certificat médical auprès de la FFG.

Le nombre maximum de joueurs par étape sera fixé par le Comité d'Organisation.

Les joueurs seront retenus d'abord en fonction de leur moyenne stroke-play puis dans l'ordre des index à la date de la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Chaque joueur inscrit doit avoir une personne référencée comme « accompagnante » disponible pour suivre la partie sur le tournoi (obligatoire pour participer à l'épreuve).

FORME DE JEU

Score Maximum (au-delà de 8 coups, on ramasse la balle et on marque 9) / 9 Trous ou 18 Trous.

Repères de jeu : U10 Filles : préconisation FFG / U10 Garçons : préconisation FFG (proche des violets).

Classement en brut et par sexe. Départage via RMS.

La 1^{ère} fille et le 1^{er} garçon recevront une Wild-Card pour participer au Grand Prix Jeunes suivant au calendrier.

Les vainqueurs des étapes 1, 2, 4 et 5 seront directement qualifiés à la Finale du Trophée Jeunes Golfeurs qui se déroulera le mercredi 10 septembre au Golf de Saint Donat.

Epreuve non-fumeur / Cadets, chariots électriques non autorisés.

Utilisation des appareils de mesure de distance interdite.

Les voiturettes ne sont pas autorisées dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

Sur le terrain, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font uniquement en ligne via le lien associé à chaque épreuve (voir règlement particulier de la compétition).

Engagement : 30€ pour les étapes à 2 journées (18T) et 20€ pour les étapes à 1 journée (9T).

Tout joueur déclarant forfait 48h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

RECOMPENSES

2 Prix U10 Filles et 3 Prix U10 Garçons.

TROPHEE DU JEUNE GOLFEUR U10 FILLES ET GARCONS FINALE REGIONALE

Mercredi 10 septembre 2025
GOLF DE SAINT DONAT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans la Ligue PACA.
16 joueuses et 16 joueurs qualifiés pour la Finale.

Joueurs qualifiés directement selon les critères suivants :

- 1) Joueurs U10 classés au Mérite Jeunes de juillet, dans la limite de 5 joueurs max par sexe.
- 2) Chaque vainqueur des 4 premières étapes du Mini-Tour U10 (4 garçons et 4 filles).
- 3) Joueurs classés à la Moyenne Stroke-play sur 18 trous (avec 4 tours minimum en 12 mois).
- 4) Joueurs classés à la Moyenne de Stroke-play sur 9 trous (avec 4 tours minimum en 12 mois).
- 5) Joueurs dans l'ordre des index.

La Ligue se réserve le droit de garder 1 WC par catégorie.

CONDITIONS PARTICULIERES

Epreuve non-fumeur / Cadets et chariots électriques non autorisés.

Instrument de mesure interdit.

Pendant l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils. Seuls les joueurs sont autorisés à monter sur les greens. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement officiel, **la disqualification du joueur.**

FORME DE JEU

Tour 1 : score maximum sur 9 trous (parcours adaptés)

Tour 2 : Tableau de match-play constitué en fonction des résultats du Tour 1. En cas d'égalité, départage RMS. Les 8 premiers joueurs du tour 1 jouent le tableau du haut et les 8 autres joueurs jouent le tableau du bas.

Phase match play : Poules de 4 joueurs. 3 matchs à effectuer de 40-45 mn (nb de trous gagnés).

1 pt par victoire dans un match. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les joueurs doivent finir le trou dès lors que celui-ci a été entamé et qu'il y a un enjeu sportif.

En cas d'égalité à la suite des 3 tours de poule, départage au goal average (différence entre les trous gagnés et trous perdus, puis en fonction de la confrontation directe).

Selon leur classement dans la Poule, les joueurs jouent les dernières rencontres pour établir le classement final de la compétition.

PROGRAMME

Tour 1 Garçons : 9 trous / score maximum (balle relevée à 8, on marque 9) / grand parcours.
Repères violets / Départs à partir de 7h30.

Tour 1 Filles : 9 trous / score maximum (balle relevée à 7, on marque 8) / compact.
Repères rouges / shot-gun à 8h30.

Tour 2 (F/G) : Match-Play / compact / repères jaunes et rouges / départs entre 10h et 16h.

ENGAGEMENT

Inscription offerte par la Ligue.

PRIX

Souvenirs pour les 3 premiers du classement.

ARBITRE

Chef Arbitre : à définir

GRAND PRIX JEUNES DE LA LIGUE PACA

18 et 19 février 2025
GOLF DE CANNES MOUGINS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12 et Benjamins.

Le champ sera limité à 78 joueur(se)s

**Quotas Minimums par catégories : U12F : 9 dont 3 U10F / U12G : 18 dont 6 U10G
BF : 9 / BG : 18 + 9WC (dont 3 WC Club)**

Les quotas seront ajustés à l'issue des inscriptions pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous / Score Maximum (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2025).

Classement pour chacune des 4 catégories d'âge.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place pour chaque catégorie.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

Epreuve non-fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

Instruments de mesure interdits.

ENGAGEMENTS

Engagement : 50€

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1828>
avant le lundi 3 février 2025.

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation directement auprès du Golf de Cannes Mougins).

Tout joueur déclarant forfait 5 jours avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement (jusqu'au 12/02/2025).

PRIX

Récompense au vainqueur de chaque catégorie.

ARBITRES

Chef Arbitre : Fatima BARBATE

Arbitre : Maryline EYNAUD

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES

1^{ère} DIVISION

22 et 23 mars 2025
GOLF DE MIRAMAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des Golfs de :
Aix-Marseille, Bastide la Salette, Beauvallon, Cannes Mougins, Monte Carlo, Valescure

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Le nombre de joueuses transférées par équipe sera limité à 2.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **22 mars 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **23 mars 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les quatre autres jouent les barrages en forme réduite (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 11 mars 2025.**

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES

2^{ème} DIVISION

22 et 23 mars 2025
GOLF DE MIRAMAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix en Provence, Cabre d'Or, Château l'Arc, Grande Bastide,
Old Course Cannes, Saint Donat, Valcros, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **22 mars 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **23 mars 2025**

Match-Play / **2 foursome et 5 simples** / 36 trous

Les quatre premières équipes jouent la montée (1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Les clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème})

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les clubs perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 11 mars 2025.**

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES PROMOTION

12 et 13 avril 2025
GOLF D'AIX EN PROVENCE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **12 avril 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **13 avril 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 12 mars 2025**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 1^{er} avril 2025**.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES 1^{ère} DIVISION

10 et 11 mai 2025
GOLF D'AIX EN PROVENCE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix-Marseille, Bastide la Salette, Château l'Arc, Domaine Manville, Saint Donat, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant **le 9 mai 2000**

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **10 mai 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **11 mai 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 29 avril 2025**.

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES PROMOTION

10 et 11 mai 2025
GOLF D'AIX EN PROVENCE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA ne faisant pas partie de la 1^{ère} Division de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant **le 9 mai 2000**

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **10 mai 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **11 mai 2025**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs accèdent à la 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le jeudi 10 avril 2025.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 29 avril 2025.

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

1^{ère} DIVISION

14 et 15 juin 2025
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Bastide la Salette, Beauvallon, Cannes Mougins, Old Course Cannes, Saint Donat, Valescure

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 13 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **14 juin 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 3 juin 2025.**

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs aux équipières Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

2^{ème} DIVISION

14 et 15 juin 2025
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix-Marseille, Aix en Provence, Cabre d'Or, Frégate
Grande Bastide, Pont Royal, Valcros, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 13 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **14 juin 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre premières équipes jouent la montée (1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème}).

Les perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 3 juin 2025**.

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES PROMOTION

13 et 14 juin 2025
GOLF DE GAP BAYARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Seniors de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 12 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **13 juin 2025**

Qualification stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les quatre premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **14 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 13 mai 2025.

Les inscriptions des joueuses devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 2 juin 2025.

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 DAMES

1^{ère} DIVISION

20 et 21 juin 2025
GOLF DE VALCROS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix en Provence, Bastide la Salette, Barbaroux, Grande Bastide, Opio Valbonne, Roquebrune

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 19 juin 1965**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **20 juin 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **21 juin 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le lundi 9 juin 2025.**

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs aux équipières Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 DAMES PROMOTION

20 et 21 juin 2025
GOLF DE VALCROS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 19 juin 1965**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **20 juin 2025**

Qualification stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **21 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Les vainqueurs des matchs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>
avant le mardi 20 mai 2025.

Les inscriptions des équières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>
avant le lundi 9 juin 2025.

Droits d'engagement : 320€ / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

GRAND PRIX DAMES DE LA LIGUE PACA

14, 15 et 16 février 2025
GOLF D'OPIO VALBONNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses licenciées dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Dames : index inférieur à 11.4

Le champ des joueuses sera limité à 84 joueuses dont 9 wild cards

Les joueuses seront retenues en privilégiant d'abord les joueuses de nationalité étrangère classées dans les 1500 premières du WWAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

Huit places (10% du champ) seront réservées aux joueuses U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral pour la saison 2025 à jour, enregistré auprès de la FFG avant l'inscription en ligne.

FORME DE JEU

54 trous stroke-play (18 trous par jour).

Marques de départs : repères bleus.

Départs effectués selon les recommandations fédérales.

Cut après 36 trous : 45 premières joueuses et ex-aequo

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place sur les trous 10, 14 et 18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en ligne via le lien <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1823> **avant le jeudi 30 janvier 2025.**

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (départs uniquement sur réservation auprès du Golf d'Opio Valbonne).

Toute joueuse déclarant forfait 5 jours avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement (jusqu'au 08/02/2025).

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Chef Arbitre : Michel GROLEAU

Arbitres : Georges BOUILLARD et Guy PIOT

QUALIFICATION REGIONALE POUR LA PROMOTION INTER-REGIONALE MESSIEURS, MID AMATEURS MESSIEURS ET SENIORS MESSIEURS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en Divisions Nationales en 2025 dans la catégorie jouée.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Limitation du nombre d'équipes à 11.

Les clubs seront retenus en privilégiant d'abord les clubs ayant participé, en 2025, au Championnat de France U16 Filles et U16 Garçons ou celui de la Ligue, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet.

La Ligue établira le classement des équipes selon les critères ci-dessus et ouvrira une liste d'attente si nécessaire.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

. Mid-Amateurs Messieurs : nés avant le 19 juin 2000

. Seniors Messieurs : nés avant le 25 septembre 1975

ENGAGEMENTS

La confirmation d'inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>

. Messieurs : avant le vendredi 21 mars 2025

. Mid-Amateurs Messieurs : avant le vendredi 9 mai 2025

. Seniors Messieurs : avant le vendredi 25 juillet 2025

PROMOTION INTER-REGIONALE

La participation à cette épreuve vous sera validée par la Ligue la semaine suivant la date de clôture des QR. La liste des 11 clubs qualifiés sera transmise à la FFG pour l'inscription définitive à la Promotion Inter-Régionale correspondante.

Vous aurez alors accès à cette compétition via extranet pour l'inscription de vos équipiers (voir règlement Promo IR).

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS

1^{ère} DIVISION

12 et 13 avril 2025
GOLF DE CHATEAU L'ARC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Bastide la Salette, Cannes Mougins, Château l'Arc, Domaine Manville, Pont Royal
Royal Mougins, Saumane, Terre Blanche, Valcros, Valescure

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Le nombre de joueurs transférés par équipe sera limité à 2.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

Nombre de joueurs transférés : 2 maximum.

1^{er} jour : **12 avril 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées

Sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **13 avril 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les huit autres jouent les barrages (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les 4 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 1^{er} avril 2025**.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueurs Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

5 et 6 avril 2025
GOLF DE FREGATE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix-Marseille, Avignon Chateaublanc, Beauvallon, Cabre d'Or, Digne, Frégate,
Grande Bastide, Le Provençal, Luberon, Roquebrune, Sainte Maxime, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **5 avril 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **6 avril 2025**

Les huit premières équipes jouent la montée (1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}).

Match Play/ **2 foursomes et 5 simples** /36 trous

Les 4 clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (10^{ème} vs 11^{ème}, 9^{ème} vs 12^{ème}).

Match Play/ **1 foursome et 4 simples consécutifs** /18 trous

Les 2 clubs perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 25 mars 2025**.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS PROMOTION

12 et 13 avril 2025
GOLF D'AIX EN PROVENCE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **12 avril 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **13 avril 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 12 mars 2025**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 1^{er} avril 2025**.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS

1^{ère} DIVISION

31 mai et 1^{er} juin 2025
GOLF DE BASTIDE LA SALETTE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de
Aix-Marseille, Bastide la Salette, Cannes Mougins, Grande Bastide, Old Course Cannes, Saumane
Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.
Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 30 mai 2000**.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **31 mai 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées
Sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **1^{er} juin 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les quatre autres disputent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
doivent s'effectuer **avant le mardi 20 mai 2025**.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueurs Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

31 mai et 1^{er} juin 2025
GOLF DE BASTIDE LA SALETTE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Avignon Chateaublanc, Cabre d'Or, Ecole de l'Air, Monte Carlo,
Roquebrune, Royal Mougins, Valcros, Valescure

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 30 mai 2000**

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **31 mai 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **1^{er} juin 2025**

Les quatre premières équipes jouent pour la montée (1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Match-Play / **2 foursome et 5 simples** / 36 trous

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 20 mai 2025.**

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS PROMOTION

31 mai et 1^{er} juin 2025
GOLF DE VALGARDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 30 mai 2000**

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **31 mai 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **1^{er} juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Les vainqueurs accèdent à la 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le jeudi 1^{er} mai 2025.

Les inscriptions des équipiers devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 20 mai 2025.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS

1^{ère} DIVISION

14 et 15 juin 2025
GOLF DE LA CABRE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Beauvallon, Cabre d'Or, Cannes Mougins, Château l'Arc, Digne,
Domaine Manville, Monte Carlo, Royal Mougins, Saint Endréol, Valcros

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 13 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **14 juin 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Les huit autres équipes jouent pour le maintien (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Les 4 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 3 juin 2025.**

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipiers Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

14 et 15 juin 2025
GOLF DE LA CABRE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix-Marseille, Aix en Provence, Avignon Chateaublanc, Bastide la Salette, Biot, Frégate, Grande Bastide, Miramas, Pont Royal, Saumane, Valescure, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 13 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **14 juin 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les huit premières équipes jouent pour la montée (1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}).

Les 4 clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres équipes disputent les barrages (10^{ème} vs 11^{ème}, 9^{ème} vs 12^{ème}).

Les perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 3 juin 2025**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs aux joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS PROMOTION

13 et 14 juin 2025
GOLF DE GAP BAYARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Seniors de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 12 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **13 juin 2025**

Qualification stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 5^{ème} meilleur score, etc...

Les quatre premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **14 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous.

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 13 mai 2025.

Les inscriptions des joueuses devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 2 juin 2025.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

27 et 28 juin 2025
GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de
Aix-Marseille, Avignon Chateaublanc, Bastide la Salette, Beauvallon, Château l'Arc,
Frégate, Grande Bastide, Saint Endréol, Valescure, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.
Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 26 juin 1965**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **27 juin 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées
sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **28 juin 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les huit autres jouent les barrages (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 4 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
doivent s'effectuer **avant le lundi 16 juin 2025.**

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipiers Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS PROMOTION

27 et 28 juin 2025
GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en 1^{ère} Division Seniors 2 de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Nombre maximal d'équipes : 24

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 26 juin 1965**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **27 juin 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 8 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **28 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 27 mai 2025.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 16 juin 2025.

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

GRAND PRIX MESSIEURS DE LA LIGUE PACA

31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2025
GOLF D'AIX-MARSEILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Messieurs : index inférieur à 4.4

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 9 wild cards (3 Ligue, 3 Club et 3 FFG)

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

8 places (10% du champ) seront réservées aux joueurs U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

FORME DE JEU

54 trous stroke play (18 trous par jour).

Marques de départs : repères blancs.

Départs des 2 premiers tours selon les recommandations fédérales (sur 2 tees différents).

Cut après 36 trous : 45 premiers Messieurs et ex-aequo.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1846> **avant le jeudi 16 octobre 2025.**

Droits d'inscription : **110€**(65€ pour joueurs de 19 à 24 ans, 50€ pour les joueurs de -18ans).

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait 5 jours avant le début du tournoi reste redevable des droits d'engagement (jusqu'au 25/10)

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitres : à définir

CLASSIC MID-AMATEURS PACA

18 et 19 octobre 2025
GOLF DE MIRAMAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s **avant le 17 octobre 2000**, licencié(e)s dans une Fédération.

Dames : index inférieur à 21,4 Messieurs : index inférieur à 18,4

Le champ des joueurs sera limité à 90 joueurs dont 21 Dames et 5 WC.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs : Dames : repères **bleus**

Messieurs : repères **blancs**

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales (par bloc). Départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Pas de groupes mixtes.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place sur les trous 1 et 2.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via ce lien : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1847> **avant le vendredi 3 octobre 2025.**

Droits d'engagement : **90€**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait 5 jours avant le début de l'épreuve reste redevable des droits d'engagement.

PRIX

Souvenirs aux vainqueurs.

Prix : 3 Brut Dames et 3 Brut Messieurs.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

TROPHEE SENIORS DE LA LIGUE PACA

24 et 25 octobre 2025
GOLF DE SAINTE BAUME

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s **avant le 23 octobre 1975**.

Dames : index inférieur à 21.4 Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 90 joueurs dont 24 Dames et 3 WC.

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être à jour auprès de la FFG.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs: Dames : repères **rouges** Messieurs : repères **jaunes**

Départs du 1^{er} tour : par bloc, dans l'ordre de index. Départs du 2^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1848> **avant le jeudi 9 octobre 2025**.

Droits d'engagement : **90€**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait 5 jours avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque sexe.

Prix : 3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

SENIORS TOUR PACA QUALIFICATION

Dates et Lieux à venir
5 étapes - Saison 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s dans une Fédération, ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve.

Messieurs : index limité à 24,4

Dames : index limité à 27,4

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs dont 30 dames

(Si ce quota ne peut être atteint, les places disponibles seront utilisées pour les Messieurs)

Les joueurs seront retenus pour chaque tour en privilégiant l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions à la Ligue. Les voiturettes sont autorisées (voir règle locale éditée quant à leur utilisation).

A chaque tour, sont prioritaires les joueurs ayant participé au plus grand nombre de tours précédents.

FORME DE JEU

18 trous stableford.

Marques de départs: Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départs en shot-gun.

Départage pour chaque tour : via RMS (9, 6, 3 et dernier trou).

ENGAGEMENTS

Pour chaque tour, les inscriptions devront se faire en ligne via le lien associé sur le site de la Ligue : <https://liguegolfpaca.org/> **7 jours avant le début de l'épreuve.**

Droits d'engagement : **50€**

Si besoin, n'hésitez pas à contacter Aurélie au bureau de la Ligue.

PRIX

Les vainqueurs en brut Dames et Messieurs seront dispensés de droit d'inscription pour le tour suivant immédiat.

Dames / Messieurs : 1 Prix Brut et 2 Prix Net (le brut prime le net).

Seniors 2 Dames / Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net.

FINALE - SENIORS TOUR PACA

Lors de chaque tour, le classement en brut et le classement net (le brut primant le net) rapportent des points selon le barème ci-dessous

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Messieurs	49	43	38	34	30	27	24	21	19	17	15	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Dames	43	37	32	28	24	21	18	15	13	11	9	7	6	5	4	3	2	1						

*Seront qualifiés pour la Finale les **24 Messieurs (16 Brut et 8 Net)** et les **18 Dames (12 Brut et 6 Net)** ayant obtenu le plus de points dans leurs classements respectifs et ayant participé à au moins 2 tours. En cas d'égalité de points pour les dernières places qualificatives, les ex-aequos seront tous qualifiés (Voir règlement spécifique de la Finale).*

SENIORS TOUR PACA FINALE

27 octobre 2025
GOLF DE TERRE BLANCHE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Champ de Joueurs : 24 Messieurs et 18 Dames

Qualifiés lors des tours de qualification du Seniors Tour PACA suivant la procédure indiquée dans le règlement spécifique de la qualification.

FORME DE JEU

18 trous stableford.

Départs Shot-gun à 9h00.

Marques de départs: Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place en Brut.

Pour les autres places, départage RMS (9, 6, 3 et dernier trou).

ENGAGEMENTS

Engagement : **40€**

La confirmation d'inscription devra être validé avant le mardi 21 octobre 2025.

PRIX

Dames / Messieurs : 2 Prix Brut / 1 Prix Net

Seniors 2 Dames / Messieurs : 1 Prix Brut / 1 Prix Net

**Promotions
Inter-Régions
Sud-Est**

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION U16 GARCONS
Inter-Régions Sud-Est

10, 11 et 12 juillet 2025
GOLF DE GRAND AVIGNON (84)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2025 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

U14 : nés en 2011 ou après **Minimes** : nés en 2009 et 2010

CONDITIONS PARTICULIERES

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction sera assimilée à une infraction au code de comportement.

L'entraînement entre les deux tours de la qualification est interdit.

FORME DE JEU & PROGRAMME

Repères de Jeu : Benjamins.

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

1 - Phase de Qualification en Stroke-Play (2 tours)

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 (né en 2011 ou après) doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

10 et 11 juillet : 5 simples / score maximum (Par +4) / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus sans tenir compte des catégories d'âge.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 6 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

Au minimum, un équipier U14 (né en 2011 ou après) est **obligatoire** pour la phase de match-play. Pour cette disposition, lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursomes et simples est considéré comme constituant un seul tour.

14 juillet : 1 foursome et 2 simples (formule réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 3^{ème} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 5^{ème} et 1^{er} contre 6^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} Division Nationale en 2026.

INSCRIPTIONS & DROIT D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 10 juin 2025 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 2 juillet 2025 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **300€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
Inter-Régions Sud-Est

16, 17 et 18 mai 2025
GOLF DE HAUTE AUVERGNE

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2025 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipières : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par la joueuse ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

Marques de départs : repères bleus.

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

16 et 17 mai : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

18 mai : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 2^{ème} contre 3^{ème} et 1^{er} contre 4^{ème}.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accède à la 3^{ème} Division Nationale en 2026.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 16 avril 2025 inclus.**

Les inscriptions des équipières se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 8 mai 2025 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **330€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION MESSIEURS Inter-Régions Sud-Est

23, 24 et 25 mai 2025
GOLF DU LUBERON (04)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2025 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

Marques de départs : repères blancs.

1 - Qualification en Stroke-play (2 tours)

23 et 24 mai : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 8 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

25 mai : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème} et 1^{er} vs 8^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 4 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2026.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 23 avril 2025 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 15 mai 2025 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **330€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS Inter-Régions Sud-Est

20, 21 et 22 juin 2025
GOLF DE LA SORELLE

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2025 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le 19 juin 2000.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

Marques de départs : repères blancs.

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

20 et 21 juin : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 12 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

22 juin : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 6^{ème} v 7^{ème}, 5^{ème} v 8^{ème}, 4^{ème} v 9^{ème}, 3^{ème} v 10^{ème}, 2^{ème} v 11^{ème} et 1^{er} v 12^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 6 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2026.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 20 mai 2025 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 12 juin 2025 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **330€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS
Inter-Régions Sud-Est

26, 27 et 28 septembre 2025
GOLF DE LA COMMANDERIE

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2025 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le 25 septembre 1975.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

26 et 27 septembre : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

28 septembre : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 7 v 8, 6 v 9, 5 v 10, 4 v 11, 3 v 12, 2 v 13, 1 v 14.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 7 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2026.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 26 août 2025 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 18 septembre 2025 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **330€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

Equipes

PACA

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2025

DAMES

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
BASTIDE LA SALETTE	CABRE D'OR
BEAUVALLON	CHATEAU L'ARC
CANNES MOUGINS	GRANDE BASTIDE
MONTE CARLO	OLD COURSE CANNES
VALESCURE	SAINT DONAT
	VALCROS
	VALGARDE

MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
BASTIDE LA SALETTE	AIX-MARSEILLE
CANNES MOUGINS	AVIGNON CHATEAUBLANC
CHATEAU L'ARC	BEAUVALLON
DOMAINE DE MANVILLE	CABRE D'OR
PONT ROYAL	DIGNE
ROYAL MOUGINS	FREGATE
SAUMANE	GRANDE BASTIDE
TERRE BLANCHE	LE PROVENCAL
VALCROS	LUBERON
VALESCURE	ROQUEBRUNE
	SAINTE MAXIME
	VALGARDE

MID-AMATEURS DAMES

1 ^{ère} Division
AIX-MARSEILLE
BASTIDE LA SALETTE
CHATEAU L'ARC
DOMAINE MANVILLE
SAINT DONAT
VALGARDE

MID-AMATEURS MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AVIGNON CHATEAUBLANC
BASTIDE LA SALETTE	CABRE D'OR
CANNES MOUGINS	ECOLE DE L'AIR
GRANDE BASTIDE	MONTE CARLO
OLD COURSE CANNES	ROQUEBRUNE
SAUMANE	ROYAL MOUGINS
	VALCROS
	VALESCURE

SENIORS DAMES

1^{ère} Division	2^{ème} Division
BASTIDE LA SALETTE	AIX-MARSEILLE
BEAUVALLON	AIX EN PROVENCE
CANNES MOUGINS	CABRE D'OR
OLD COURSE CANNES	FREGATE
SAINT DONAT	GRANDE BASTIDE
VALESCURE	PONT ROYAL
	VALCROS
	VALGARDE

SENIORS MESSIEURS

1^{ère} Division	2^{ème} Division
BEAUVALLON	AIX-MARSEILLE
CABRE D'OR	AIX EN PROVENCE
CANNES MOUGINS	AVIGNON CHATEAUBLANC
CHATEAU L'ARC	BASTIDE LA SALETTE
DIGNE	BIOT
DOMAINE MANVILLE	FREGATE
MONTE CARLO	GRANDE BASTIDE
ROYAL MOUGINS	MIRAMAS
SAINT ENDREOL	PONT ROYAL
VALCROS	SAUMANE
	VALESCURE
	VALGARDE

SENIORS 2 DAMES

1^{ère} Division
AIX EN PROVENCE
BASTIDE LA SALETTE
BARBAROUX
GRANDE BASTIDE
OPIO VALBONNE
ROQUEBRUNE

SENIORS 2 MESSIEURS

1^{ère} Division
AIX-MARSEILLE
AVIGNON CHATEAUBLANC
BASTIDE LA SALETTE
BEAUVALLON
CHATEAU L'ARC
FREGATE
GRANDE BASTIDE
SAINT ENDREOL
VALESCURE
VALGARDE

EQUIPES DE CLUBS DE LA LIGUE EN DIVISIONS NATIONALES 2025

JEUNES - U16

1ère Division Garçons	2ème Division Garçons	3ème Division Garçons
BASTIDE LA SALETTE	DOMAINE MANVILLE	AIX-MARSEILLE
CANNES MOUGINS		FREGATE
		SAINT DONAT
		TERRE BLANCHE
		VALCROS
1ère Division Filles	2ème Division Filles	
AIX-MARSEILLE	VALCROS	
BASTIDE LA SALETTE	VALESCURE	
CANNES MOUGINS		

DAMES

1ère Division	2ème Division	3ème Division
CANNES MOUGINS	AIX-MARSEILLE	SAINT DONAT
VALESCURE	BASTIDE LA SALETTE	
	MONTE CARLO	
	VALCROS	

MESSIEURS

1ère Division	2ème Division	3ème Division	4ème Division
CANNES MOUGINS	AIX-MARSEILLE	BASTIDE LA SALETTE	AV. CHATEAUBLANC
DOMAINE MANVILLE	SAINT DONAT	CHATEAU L'ARC	BEAUVALLON
	TERRE BLANCHE	MONTE CARLO	CABRE D'OR
		PONT ROYAL	FREGATE
		ROYAL MOUGINS	LE PROVENCAL
		VALCROS	LUBERON
		VALESCURE	ROQUEBRUNE
		VALGARDE	SAUMANE

MID-AMATEURS DAMES

1ère Division	2ème Division	3ème Division
	AIX-MARSEILLE	DOMAINE MANVILLE
	VALCROS	PONT ROYAL
		SAINT DONAT

MID-AMATEURS MESSIEURS

1ère Division	2ème Division	3ème Division	4ème Division
AIX-MARSEILLE	CANNES MOUGINS	CABRE D'OR	AV. CHATEAUBLANC
	MONTE CARLO	DOMAINE MANVILLE	BASTIDE LA SALETTE
		GRANDE BASTIDE	CHATEAU L'ARC
		OLD COURSE CANNES	DIGNE
		SAINT DONAT	ECOLE DE L'AIR
		SAUMANE	GAP BAYARD
		VALESCURE	MIRAMAS
			ROQUEBRUNE
			ROYAL MOUGINS
			VALCROS
			VALGARDE

SENIORS DAMES

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division
AIX MARSEILLE	AIX EN PROVENCE	VALCROS
VALESCURE	CANNES MOUGINS	
	OLD COURSE CANNES	
	PONT ROYAL	
	SAINT DONAT	
	VALGARDE	

SENIORS MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division	4 ^{ème} Division
	AIX-MARSEILLE	BEAUVALLON	AV. CHATEAUBLANC
	BASTIDE LA SALETTE	CABRE D'OR	DIGNE
	ROYAL MOUGINS	CANNES MOUGINS	FREGATE
	SAINT DONAT	DOMAINE MANVILLE	GRANDE BASTIDE
	VALCROS		LA VANADE
			OPIO VALBONNE
			PONT ROYAL
			ROQUEBRUNE
			SAINT ENDREOL
			SAUMANE
			ST MARTIN DE CRAU
			VALESCURE
			VALGARDE

SENIORS 2 MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division
AIX MARSEILLE	CANNES MOUGINS	AV. CHATEAUBLANC
VALCROS	VALESCURE	CABRE D'OR
		PONT ROYAL

SENIORS 3 MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
VALCROS	
VALESCURE	

GOLF ENTREPRISE

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division
NGE SPORTS	AIRBUS HELICOPTERS	CANNES ESPACE GC
	AVIATION CIVILE	

Golf
Entreprise
PACA

**CHAMPIONNAT DE LIGUE PITCH & PUTT - GOLF ENTREPRISE
QUALIFICATION RÉGIONALE - CHAMPIONNAT DE FRANCE AS ENTREPRISE**

**Samedi 1^{er} mars 2025
GOLF DE SAINT DONAT (Compact)**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue Golf PACA, affiliées à la FFGolf et à jour de leur redevance fédérale.

Chaque association peut engager une seule équipe de 2 à 5 joueur(se)s salarié(e)s titulaires de la société / établissement dont dépend l'association.

Cette phase finale concerne 4 équipes PACA qualifiées à l'issue de leur championnat (3 équipes en Provence Alpes et 1 équipe en Côte d'Azur).

Pour les équiéiers

- Être membre de l'AS d'entreprise qu'il / elle représente, licenciés ou rattachés à l'AS représentée
- Aucun Index maximum
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire devra être fournie à la Ligue avant la veille du tournoi (Attestations groupées souhaitées)

FORME DE JEU

Équipe de 3 joueurs / stroke play brut / 36 trous / sur 1 journée

3 clubs maximum dont le putter

- Tour 1 = 18 trous / 3 joueurs par AS

- Tour 2 = 18 trous / 3 joueurs par AS

Chaque AS a le droit de remplacer 2 joueurs de son équipe entre le Tour 1 et le Tour 2.

Résultat Final : addition des 2 meilleurs scores par tour et par Association (4 scores).

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres, la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Départs en shot-gun. Les cadets ne sont pas autorisés.

Départage éventuel : En cas d'égalité, le départage sera fait sur le cumul des 2 tours de la 3^{ème} carte de l'équipe, puis la 2^{ème}, puis la 1^{ère}. Si l'égalité subsiste : départage en play-off trou par trou à partir du trou n°1 (un seul joueur par équipe = sélection par tirage au sort).

QUALIFICATION

Quota Finale Nationale 2025 : 3 équipes pour PACA.

Les 3 premières équipes du classement seront qualifiées pour la Finale Nationale.

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant le lundi 24 février 2025.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf Entreprise PACA

PRIX

Souvenirs fournis aux vainqueurs

FINALES DES CHAMPIONNATS DE LIGUE PAR ÉQUIPES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES - GOLF ENTREPRISE

Date à Définir GOLF A DEFINIR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux AS vainqueurs des Championnats respectifs en Provence Alpes et en Côte d'Azur.
Chaque joueur doit être membre de l'AS qu'il/elle représente, être licenciés ou rattachés à l'AS représentée.

Tous les joueurs d'une équipe devront avoir participé à au moins 1 journée de championnat dans la division concernée.

Pour les salariés titulaires, la commission aura autorité pour contrôler le statut de salarié.

FORME DE JEU

Chaque Finale oppose l'équipe championne de Provence Alpes à celle de Côte d'Azur. **Exceptés pour les D3, D4 et 36+ où s'opposeront les vainqueurs de Provence Alpes car ces catégories sont absentes côté Côte d'Azur.*

Équipes de 4 composée d'au moins 2 joueurs « ayants droit » dont au moins un « Salarié » et au plus 1 joueur « Extérieur ».

En brut et en net, le score de l'équipe est l'addition des 3 meilleurs scores individuels, départage éventuel par le 4^{ème} score, puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur.

Championnat Brut par Equipes 1^{ère} Division

18 trous / Stroke Play Brut (Par +4) Ecrêtage index : 21.4 / Limite Index joueurs = 24.4

Départs Dames : repères Bleus / Messieurs : repères Blancs.

Championnat Brut par Equipes 2^{ème} Division

18 trous / Stableford Brut Ecrêtage index : 26.4 / Limite Index joueurs = 36

Départs Dames : repères Bleus / Messieurs : repères Blancs.

Championnat Net par Equipes 2^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 26.4 / Limite Index joueur = 36

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat Brut par Equipes 3^{ème} Division

18 trous / Stableford Brut Ecrêtage index : 36 / Limite Index joueur = 42

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat Net par Equipes 3^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 36 / Limite Index joueur = 42

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat Net par Equipes 4^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 36 / Limite Index joueur = 42

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Finale 36+

18 trous / Stableford Net / 8 joueurs issus des qualifications

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

ENGAGEMENTS

Inscription des joueurs par extranet <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant2025.

GF : à régler directement au golf

PRIX

Trophée confié à l'équipe gagnante pendant une année pour chaque finale.

**COUPE DE PACA GOLF ENTREPRISE
TROPHEE JEAN-CLAUDE DAVID
QUALIFICATION REGIONALE - COUPE DE FRANCE**

**Date à définir
GOLF A DEFINIR**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue de Golf PACA, affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.

Nombre d'équipes limité à 12. Possibilité de mettre une 2^{ème} équipe par AS.

Pour les équipiers

Index maxi : 30. Les équipiers dont l'index est supérieur à 21,4 seront ramenés à cet index limite.

- Être membre de l'AS d'entreprise représentée et licenciés ou rattachés à cette même AS

- Être salarié titulaire de la société / établissement dont dépend l'AS.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire devra être fournie (Attestations groupées souhaitées).

FORME DE JEU

4 simples / Stroke-Play Net / 36 trous / 18 trous par jour

Départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Score maximum : par +4 (en brut)

Les 3 meilleurs scores par tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 2 tours constituera le score final de l'équipe.

Départage cumul des 2 tours : 4^{ème} score, puis meilleur score, puis 2^{ème} meilleur...

Intempéries et circonstances exceptionnelles : si une des 2 journées ne peut se terminer, 3 vagues complètes doivent être rentrées pour prendre en compte les scores du tour dans le classement.

Tout autre cas de figure sera traité par le Comité de l'Épreuve.

QUALIFICATION

Les 3 premières équipes du classement général sont qualifiées pour la Coupe de France (une seule équipe qualifiée par AS).

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>

Pour les équipes : avant le 2025

Pour les joueurs : avant le 2025

Les droits d'engagement de 320€ par équipe seront à régler à la Ligue lors de la 1^{ère} journée. Cela comprend la reconnaissance la veille du tournoi et les 2 tours de l'épreuve.

PRIX

La Coupe de PACA est confiée à l'équipe gagnante pendant une année.

Récompenses aux équipes qualifiées pour la Finale Nationale.

ARBITRE

Chef Arbitre : à définir

COUPE DE LA LIGUE PACA - GOLF ENTREPRISE

DATE A DEFINIR
GOLF A DEFINIR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Rencontre en Match-Play entre les équipes de Provence Alpes et Côte d'Azur.

14 joueurs sélectionnés suite à, au moins, 2 épreuves de qualification dans leurs entités respectives (voir le règlement particulier de ces qualifications).

Les équipes seront formées comme suit :

- 11 joueurs issus des épreuves de qualifications
- 3 WC laissées au choix du capitaine, avec la restriction qu'ils doivent avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de Ligue GE de la saison en cours
- 2 joueurs remplaçants pourront être désignés et alignés au choix du capitaine, pour pallier des blessures ou des absences justifiées. Ils devront avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de la saison en cours.

NB : au moins 11 des 14 joueurs (ou 12 sur 15/16) devront être salariés titulaires ou retraités de la société / établissement dont dépend leur AS.

FORME DE JEU

Samedi matin : 7 rencontres / 4 balles meilleure balle brut / 9 trous (départ au trou n°10) / dans l'ordre **croissant** des index (arrondi du quart de la somme des index).

La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Victoire = 0.5 pt / égalité = 0.25 pt / défaite = 0 pt

Samedi après-midi : 7 rencontres / foursome brut / 18 trous / dans l'ordre **croissant** des index (arrondi du quart de la somme des index).

La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Dimanche matin : 14 simples brut / 18 trous / dans l'ordre **croissant** des index arrondis.

Pour les foursomes et les simples : victoire = 1 pt / égalité = 0.5 pt / défaite = 0 pt.

L'équipe qui totalisera le plus de points après les 28 matchs sera déclarée Vainqueur de la Coupe 2025.
En cas d'égalité, l'équipe tenante du titre conservera le Trophée.

EQUIPES

La composition des matchs devra être fourni au responsable de l'épreuve la veille pour les 4 balles et les simples et 2h avant les départs pour les foursomes.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf d'Entreprise de la Ligue PACA

PRIX

Trophée de la Coupe de la Ligue pour l'équipe gagnante.

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL EPREUVE QUALIFICATIVE POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL

Dimanche 9 mars 2025
GOLF DE PONT ROYAL

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Les joueur(se)s doivent être salarié(e)s titulaires de la société / établissement dont dépend cette AS (une attestation justifiant leur statut de titulaire devra être fournie).

En fonction du nombre d'inscrits, le comité de l'épreuve se réserve le droit :

- de limiter le champ des joueurs en fonction des index,
- d'ouvrir aux non-salariés titulaires (retraités, extérieurs, conjoints...) afin de compléter le champ de joueur sans qu'ils puissent concourir pour le titre de Champion de Ligue.

FORME DE JEU

1^{ère} Série Brut et Net : Simple / Stroke-Play / 18 trous / Index limité à 14.4

Marques Départs : Dames : bleues Messieurs : blanches

2^{ème} Série Brut et Net : Simple / Stableford / 18 trous / Index limité à 26.4

Marques Départs : Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départage : En cas d'égalité pour le titre en Brut en 1^{ère} Série, play-off en trou par trou. Pour les autres places et pour la 2^{ème} Série, départage RMS.

Qualifications pour le Championnat Fédéral : 5 joueur(se)s

La Championne Dame ainsi que les Champion et Vice-Champion Messieurs 1^{ère} Série en Brut seront qualifiés pour le Championnat Fédéral qui se disputera les 30 et 31 août 2025 au Golf de Grenoble Bresson.

L'équipe sera complétée par 2 Wild-Cards validées par le Délégué de Ligue et la Capitaine de l'équipe.

ENGAGEMENTS

Le droit d'inscription de **50€** devra être réglé par les joueurs directement via ce lien <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1840> **avant le samedi 1er mars 2025.**

PRIX

1^{ère} Série : 1^{er} Brut et Net / Dames et Messieurs

2^{ème} Série : 1^{er} Brut et Net / Dames et Messieurs

Les Vainqueurs Dames et Messieurs seront déclarés Champions de Ligue du Golf Entreprise dans leurs séries respectives.

ARBITRE

Arbitre : Claude VERGNES